



TRANSARDENNAISE

de Redu à Bouillon



Transardennaise de Redu à Bouillon du mercredi 20 au vendredi 22 août 2025



Mercredi 20 août

Arrivée à Redu vers midi

- Pique-nique
- Dépôt des bagages et des voitures.
- Transardennaise jusqu'à Daverdisse 7 km (Dénivelé + 119m) + balade à Daverdisse si souhaité - Repas du soir, nuit et petit-déjeuner à Daverdisse



Priorité est donnée à ceux qui ont fait l'étape précédente. Pour des participants supplémentaires ou inscriptions tardives, il faudra vérifier la disponibilité.



Le prix comprend :

- 2 nuits en demi-pension
- trajet retour en navette
- transport des bagages
- parking gratuit



Jeudi 21 août

Daverdisse - Paliseul

- Transardennaise - 22 km (dénivelé + 550 m, au début une côte de + 200 m sur 4 km ensuite on reste entre les courbes de niveau 340 m à 390 m d'altitude)
- Balisage Transardennaise
- villages de Porcheresse et de Our.
- Repas du soir, nuit et petit-déjeuner à Paliseul



Le prix ne comprend pas:

- Les boissons
- Les pique-niques (possible de commander le soir à l'hôtel)
- Les assurances
- Annulation :
 - Plus de 31 jours avant le départ: 30% du montant du voyage
 - Entre 30 jours et 14 jours avant le départ: 700/0 du montant du voyage
 - Entre 13 jours et le jour du départ : 900/0 du montant du voyage
- En cas d'annulation de la personne qui partage la chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé.
- Assurance annulation disponible au prix de 6,5% du séjour. Si vous êtes intéressés, contacter Marianne (tél : 0499 801 161) en précisant le type de chambre et avec qui vous souhaitez la partager.



Vendredi 22 août

Paliseul - Bouillon

- Randonnée redessinée 20 km (dénivelé + 292 m, pas de montée et une descente assez forte en arrivant à Bouillon).
- Tombeau du Géant
- On ne suit pas la Transardennaise mais des nouveaux descriptifs
- Trajet retour en navette vers Redu



Prix et Conditions (organisé par Europ'Aventure)

Chambre double : 345,00 €

Chambre single : 490,00 €

Pour une réservation effective, un acompte de 300/0 à la réservation est à payer sur le compte du Mille-Pattes

(BE23 0682 0550 0991) avant le 28 février

Communication : «Acompte Transardennaise et nom de la personne».

Solde à payer 30 jours avant le départ.

Nombre de participants limités.

